

2ème Avenue
société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1 euros
Siège social : 3 RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN - 75010 PARIS
845 104 199 RCS PARIS

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 7 janvier 2025

Le 7 janvier 2025, à dix heures, au siège social de la société,

Madame Harmony CAUCHEBRAIS, associée unique de la société 2ème Avenue, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 euros, ayant son siège social au 3 RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN, 75010 PARIS et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 845 104 199, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Elle a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associée unique décide de transférer le siège social du 3 RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN 75010 PARIS au 61 rue de Lyon 75012 PARIS, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au : 61 rue de Lyon 75012 PARIS >>

Le reste de l'article est sans changement.

Deuxième décision

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

Madame Harmony CAUCHEBRAIS